

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 90**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA / MME MARINE PUSTORINO**

---

**OBJET**

Actions d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : conventions liant le Département des Bouches-du-Rhône avec Regards, Ameli Ouest Provence et Régie Services Nord Littoral

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'insertion  
0413317376**

## PRESENTATION

Depuis le 1er décembre 2008, le Département est chef de file de la politique publique d'insertion et à ce titre il a en charge l'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et/ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique, si et seulement si, il est titulaire d'un contrat d'engagement réciproque (CER).

La demande présentée dans le rapport ressort de cette politique obligatoire. Elle est portée par des associations.

L'action relève de l'accompagnement professionnel.

Les personnes relevant de cet accompagnement professionnel sont des personnes proches de l'emploi, dont les problèmes périphériques sont limités et n'entravent pas une dynamique d'accès à l'emploi.

Le Conseil départemental a inscrit le présent dispositif dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2014-2016. Ce document définit sa politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale, et en planifie les actions.

Pour toutes ces actions, la collectivité a convenu de financer en participant pour la première partie aux dépenses de structure et pour la seconde partie aux résultats obtenus, selon l'action. En aucun cas il ne s'agit de subvention de fonctionnement des dites associations et entreprise d'Insertion.

Dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2014/2016, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône affirme sa volonté de dynamiser les parcours vers la reprise d'activité, et faire des emplois d'étape de parcours un tremplin vers l'emploi durable qui contient notamment l'insertion par l'activité économique.

En effet, le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique permet aux personnes en difficulté sociale et professionnelle d'acquérir une expérience professionnelle puis d'accéder à un emploi durable par le développement d'un savoir-être et d'un savoir-faire.

A cette fin, les structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) assurent, sur une durée maximale de 2 ans, une action d'encadrement technique et professionnel dénommée « tutorat ».

Par délibération n° 258, adoptée par la Commission Permanente, le 29 juin 2007, les modalités d'attribution de subventions, pour les actions d'encadrement socioprofessionnel au sein des SIAE, ont été fixées pour les Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI) comme suit :

## **Action d'encadrement dans les Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI)**

Un ACI est un dispositif d'insertion ayant l'agrément de SIAE et conventionné par l'Etat après avis du Conseil Départemental pour l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE). Il a pour vocation l'embauche et la mise en situation de travail, sur des actions collectives, de personnes présentant des difficultés sociales et professionnelles.

Dans le cadre des ACI, les contrats de travail ont une durée hebdomadaire de 26 heures modulables, dont, en moyenne, 20 heures de production et 6 heures consacrées aux activités de formation et d'accompagnement.

Au delà de 6 postes agréés par le CDIAE, 50%, a minima, de la totalité des postes à pourvoir doivent être attribués à des bénéficiaires du RSA socle.

La fonction de tutorat est financée pour un montant de 3.500 € par an et par bénéficiaire, à partir de 3 postes attribués à des bénéficiaires du RSA socle, recrutés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

**Il est donc proposé de financer les 6 actions décrites en détail dans le tableau ci-après.**

Organismes	Action Période prévisionnelle	Plus-value de l'action	Territoire des PI	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département  Cofinancements publics hors contrats aidés  Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° INS - N° GSU pour les associations - Réunion CTD - Projet
<p><b>AMELI OUEST PROVENCE</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 52 Bd Déthez – 13800 Istres</p> <p><u>présidente</u> : Madame Najet Piller</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« <b>Chantier d'insertion Habitat 13 Martigues</b> »</p> <p>Du 01/07/2016 au 30/06/2017</p>	<p>Une étude réalisée par le bailleur social Habitat 13, constate que 16% des locataires sont bénéficiaires du RSA sur les quartiers dits prioritaires de la ville de Martigues. Ainsi il a été décidé d'investir dans un nouveau chantier d'Insertion intitulé « Chantier d'Insertion Habitat 13 Martigues ».</p> <p>Le but étant de contribuer d'une part, à l'amélioration du cadre de vie et d'autre part à une redynamisation des personnes résidentes dans ces quartiers.</p> <p>Ainsi, l'association AMELI OUEST PROVENCE spécialisée dans les domaines de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts a été retenue pour la mise en œuvre de ce projet.</p> <p>L'action a pour objectif d'insérer des personnes en grandes difficultés socioprofessionnelles, en leur permettant d'acquérir un savoir-faire dans les métiers du bâtiment (maçonnerie, peinture, et voierie), la réhabilitation des espaces communs dans les quartiers prioritaires de la ville (Mas de Pouane et Notre Dame des Marins) dont le bailleur est Habitat 13.</p> <p>L'objectif étant à terme de tendre vers des sorties en emploi durable et de transition.</p>	<p>Martigues</p>	<p>8 postes en insertion dont <b>4 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>14.000,00 €</b></p> <p>soit 3.500,00 € x 4 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics (hors contrats aidés) :</b> DDTEFP : 114.576,00 € Politique de la ville : 15.000,00 € Région : 16.895,00 €</p> <p><b>Montant départemental de l'aide précédente : néant</b></p>	<p><b>2016.4/25</b></p> <p>INS 000520</p> <p>CTD du 29/04/2016</p> <p>Nouveau dossier</p>

<p><b>AMELI OUEST PROVENCE</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 52 Bd Déthez – 13800 Istres</p> <p><u>présidente</u> : Madame Najet Piller</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>« Chantier d'Insertion Les Brigades Vertes »</b></p> <p>Du 06/07/2016 au 05/07/2017</p>	<p>Initié en mai 2010, le chantier d'insertion des « Brigades Vertes » s'inscrit dans une démarche de Gestion Urbaine de Proximité par l'amélioration du cadre de vie des habitants de Miramas et par l'embauche de demandeurs d'emploi qui œuvrent à la préservation et l'embellissement de leur lieu de vie.</p> <p>C'est en partenariat avec Pôle emploi, le PLIE, la Mission Locale et le Pôle d'insertion que la ville de Miramas impulse cette action par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'aménagement et l'entretien des espaces verts de la commune (débroussaillage, tonte, plantation, bucheronnage, taille, petits travaux de voirie et de maçonnerie).</li> </ul> <p>Sur un territoire où le chômage ne cesse de croître, ce chantier cible également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le recrutement ;</li> <li>- l'accompagnement ;</li> <li>- la formation ;</li> <li>- le suivi de personnes éloignées de l'emploi ;</li> </ul> <p>à l'aide d'outils spécifiques (atelier projet CV, lettre de motivation, initiation à l'informatique).</p> <p>De plus, en 2015 AMELI met en place le Certificat Qualification Professionnelle « salarié polyvalent » constituant une première étape vers une formation certifiée.</p> <p><b>Le bilan de 2015 atteste que</b> sur 9 BRSA sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 BRSA sont sortis en emploi durable ;</li> <li>- 2 BRSA sont en sorties positives (1 BRSA a obtenu le titre Pro agent de Propreté et d'Hygiène, et 1 BRSA est en CDDI) ;</li> <li>- 4 BRSA sont en recherche active d'emploi ;</li> <li>- 1BRSA a été licencié.</li> </ul>	<p>Istres/ Martigues/ Marignane / Vitrolles</p>	<p>24 postes en insertion dont <b>12 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>42.000,00 €</b></p> <p>soit 3.500,00 € x 12 BRSA</p> <p><b>Cofinancement public (hors contrats aidés) :</b></p> <p>Etat : 346.637,00 € Région : 50.140,00 € ACSE : 62.000,00 € Intercommunalité : 5.000,00 € Commune : 55.000,00 € Autres : 28.727,00 €</p> <p><b>Montant départemental de l'aide précédente : 42.000,00 €</b> soit 3.500 € x 12 BRSA</p>	<p><b>2016.4/24</b></p> <p>INS 000540</p> <p>CTD du 29/04/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015.4/51 2015/2016</p>
--	--	---	---	---	---	---

<p><b>REGARDS</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 3 Avenue Salvador Allende – 13200 Arles</p> <p><u>président</u> : Monsieur Jean-Marie Guillot</p>	<p>IAE Tutorat – Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>Atelier et Chantier d'Insertion «TEDI»</b></p> <p>Du 01/07/2016 au 30/06/2017</p>	<p>L'association REGARDS développe l'activité autour des métiers liés à l'environnement et des espaces naturels en zone rurale et urbaine, afin de réactiver les champs d'interventions laissés vacant suite à la disparition de SYNERNAT 13.</p> <p>Ce chantier intervient dans le domaine de l'entretien et la préservation de l'environnement par l'éradication des plantes invasives, le nettoyage et l'aménagement des espaces naturels (Mise en pratique des techniques de travail sur les espaces verts, entretien voirie et l'entretien bâtiment).</p> <p>Il s'adresse à un public les plus éloignés de l'emploi du territoire de l'ACCM (Arles-Crau-Camargue-Montagnette).</p> <p>Cette activité est proposée via des partenaires de la régie de quartier REGARDS tels que la ville, des bailleurs sociaux et des associations. De nouveaux partenariats sont envisagés avec le Parc de Camargue, les Syndicats Mixtes de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles et les anciens clients de SYNERNAT 13.</p> <p>Ce chantier permet le développement des compétences de personnes à faible niveau de qualification qui bénéficient à ce titre d'un accompagnement spécifique.</p> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action établi au 31/12/2015 atteste que</b> sur 4 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 BRSA ont été orientés sur des ETTI ;</li> <li>- 2 BRSA ont suivi une formation.</li> </ul>	<p>Arles</p>	<p>12 postes en insertion dont <b>6 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>21.000,00 €</b></p> <p>soit 3.500,00 € X 6 BRSA</p> <p><b>Cofinancement public (hors contrats aidés) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DIRECTE: 171.141,00 €</li> <li>- Politique de la Ville : 10.000,00 €</li> <li>- PLIE : 10.000,00 €</li> <li>- Région : 16.225,00 €</li> </ul> <p><b>Montant départemental de l'aide précédente :</b></p> <p>21.000,00 € soit 3 500 € pour 6 BRSA.</p>	<p><b>2016.3/17</b></p> <p>INS-000536</p> <p>CTD du 01/04/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015.4/43 2015/2016</p>
--	--	--	--------------	--	---	---

<p><b>REGARDS</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 3 Avenue Salvador Allende – 13200 Arles</p> <p><u>président</u> : Monsieur Jean-Marie Guillot</p>	<p>IAE Tutorat – Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>Atelier et Chantier d'Insertion «La Repasserie»</b></p> <p>Du 01/07/2016 au 30/06/2017</p>	<p>L'un des objectifs principaux de la régie consiste à développer des activités économiques au sein des quartiers sensibles et de poursuivre la mise en œuvre des outils nécessaires à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants de ces quartiers.</p> <p>Le projet envisagé sur le quartier de Barriol concerne une « laverie repasserie » avec possibilité de retouches via un chantier d'insertion en direction d'un public en majorité féminin. Cette mobilisation vers l'emploi permet à REGARDS de s'engager dans une logique d'insertion sociale.</p> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action établi au 31/03/2016 atteste que</b> sur les 9 personnes inscrites dans l'action 5 sont des bénéficiaires du RSA. Le public est majoritairement un public féminin âgé de 35 à 44 ans.</p> <p>En terme de sorties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA s'est inscrit dans une formation qualifiante ;</li> <li>- 4 BRSA ont été renouvelés afin de poursuivre leurs parcours.</li> </ul>	<p>Arles</p>	<p>8 postes en insertion dont <b>4 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>14.000,00 €</b></p> <p>soit 3.500,00 € X 4 BRSA</p> <p><b>Cofinancement public (hors contrats aidés) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DDTEFP: 114.962,00 €</li> <li>- Politique de la Ville : 10.000,00 €</li> <li>- Fonds Social Européen: 15.000,00 €</li> <li>- Autres : 10.000,00 €</li> </ul> <p><b>Montant départemental de l'aide précédente :</b></p> <p>14.000,00 € soit 3 500 € pour 6 BRSA.</p>	<p><b>2016.4/31</b></p> <p>INS-000537</p> <p>CTD du 29/04/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015.4/41 2015/2016</p>
<p><b>REGARDS</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 3 avenue Salvador Allende – 133200 Arles</p> <p><u>président</u> : Monsieur Jean-Marie Guillot</p>	<p>IAE Tutorat – Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>Atelier et Chantier d'Insertion «Quartiers prioritaires de la ville d'Arles Barriol - Trebon »</b></p> <p>Du 01/07/2016 au 30/06/2017</p>	<p>Le projet envisagé a pour objectif la réfection du cadre de vie des quartiers prioritaires : Barriol et Trebon, par ses habitants majoritairement.</p> <p>Plus concrètement, le chantier propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'apprentissage des techniques et savoirs de base du métier de l'entretien des espaces verts (connaissance des végétaux en milieu urbain, techniques de désherbages non chimiques...);</li> <li>- une formation de sécurité «gestes et postures», en prévention des risques liés à l'utilisation des produits chimiques ;</li> <li>- des ateliers linguistiques afin de maîtriser les savoirs de base, ainsi que des ateliers informatiques.</li> </ul> <p>Les bénéficiaires sont embauchés en CDD d'intervention pour 26 heures par semaine : 20 heures de travail et 6 heures d'accompagnement socioprofessionnel et de formation.</p>	<p>Arles</p>	<p>8 postes en insertion dont <b>4 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>14.000,00 €</b></p> <p>soit 3.500,00 € X 4 BRSA</p> <p><b>Cofinancement public (hors contrats aidés) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DIRRECTE : 115.830,00 €</li> <li>- Politique de la Ville : 10.000,00 €</li> <li>- PLIE: 10.000,00 €</li> <li>- Région: 10.000,00 €</li> </ul> <p><b>Montant départemental de l'aide précédente :</b> néant</p>	<p><b>2016.4/35</b></p> <p>INS-000541</p> <p>CTD du 29/04/2016</p> <p>Nouveau dossier</p>

<p><b>REGIE SERVICES NORD LITTORAL</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 9 rue du Laos – BP 40054 – 13315 Marseille Cedex 15</p> <p><u>président</u> : Monsieur Kasser Korhili</p>	<p>IAE Tutorat – Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>Atelier et Chantier d'Insertion «Centre Ville de Marseille »</b></p> <p>Du 01/07/2016 au 30/06/2017</p>	<p>Ce chantier entre dans le cadre de la gestion urbaine de proximité. En effet, la Régie Service Nord Littoral travaille depuis de nombreuses années en lien étroit avec la population, les bailleurs sociaux et les institutions afin de favoriser le «mieux vivre ensemble».</p> <p>Ce dernier cible l'insertion sociale et professionnelle des habitants et, de manière plus générale, l'accès à la citoyenneté de la population par l'amélioration du cadre de vie tout en les sensibilisant à l'environnement afin de revaloriser l'image du quartier, de diminuer l'effet de ségrégation sociale et atténuer diverses tensions sociales.</p> <p>Les salariés en insertion sont affectés principalement à des tâches d'entretien et de remise en état des espaces communs délaissés et de certains immeubles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- entretien des espaces extérieurs (restauration d'escaliers, de chemins piétonniers et d'aires ludiques) ;</li> <li>- petits travaux de maintenance (peinture, maçonnerie, entretien voirie...);</li> <li>- entretien et embellissement des espaces verts (débroussaillage et taille des végétaux, plantation de plantes et d'arbustes).</li> </ul> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action arrêté au 31/12/2015 atteste que</b> sur les 5 BRSA ayant intégré l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA est en CDD ;</li> <li>- 4 BRSA sont en sorties positives.</li> </ul>	<p>2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arr.</p>	<p>10 postes en insertion dont <b>5 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>17.500,00 €</b></p> <p>soit 3.500,00 € X 5 BRSA</p> <p><b>Cofinancement public (hors contrats aidés) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat : 144.650,00 €</li> <li>- Région : 10.000,00 €</li> <li>- Politique de la ville : 15.000,00 €</li> <li>- Intercommunalité : 6.000,00 €</li> <li>- Autres : 58.000,00 € (13 Habitat : 50.000,00 € ; Uniformation : 8.000,00€).</li> </ul> <p><b>Montant départemental de l'aide précédente : 17.500,00 €</b> soit 3 500 € pour 5 BRSA.</p>	<p><b>2016.4/40</b></p> <p>INS-000529</p> <p>CTD du 29/04/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015.3/22 2015/2016</p>
<p><b>TOTAL</b></p> <p>35 postes BRSA sur un an, recrutés en CDDI, sur 6 ACI</p>					<p><b>122.500,00 €</b></p>	



## INCIDENCES FINANCIÈRES

En cas de décision favorable et conformément aux conventions, dont les projets correspondent aux conventions type d'action d'encadrement IAE prévues à cet effet, ces actions seront financées sur les crédits de paiement mis à disposition au titre du budget 2016 :

Programme	Opération	Libellé	Imputation	Engagement
16015	1007138	Aide à l'encadrement des structures d'insertion	Chapitre 017 Fonction 564 Article 6574	<b>122.500,00 €</b>

## CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL